



# LA GAZETTE



Des travaux d'économie d'énergie ? Venez rencontrer le service Habitat de RLV le **mardi 27 septembre 2022 de 9h00 à 12h00 en salle du conseil de la mairie.**

Vous pourrez échanger avec eux sur les travaux d'économies d'énergie, les aides à l'amélioration de l'Habitat. Vous êtes curieux, venez admirer l'exposition de trois tableaux représentant les économies d'énergie, et découvrir différents matériaux d'isolation avec notre matériauthèque.

Une démonstration sur l'importance d'une bonne isolation vous sera présentée, grâce à la Thermobox (boîte permettant de voir l'importance d'une bonne isolation) et à la caméra thermique.

Cet événement est libre, sans inscription et pour tout le monde.

## Journée « découverte de la pêche »

**Samedi 17 septembre 10h00**

Pour cette nouvelle journée de découverte, le rendez-vous se tiendra à Blanzat pour le début des activités (atelier montage de cannes, explication sur les poissons du plan d'eau, ...). Sera suivi un casse-croûte tiré du sac à midi et une reprise des activités pour 13h00 par la pratique de la pêche jusqu'à 17h00. Le matériel sera prêté sur place. **Un "pass pêche" au prix d'un euro sera demandé** (sauf pour ceux possédant la carte de pêche de la Vallée du Bédat). Celui-ci sera à obtenir auprès de M. Luc Bortoli à la Fédération de la pêche :

Contact : 04.73.92.56.29 ou [accueil@peche63.com](mailto:accueil@peche63.com)

## Soirée théâtre

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre 20h30**

La Compagnie des Moulins sera heureuse de nous présenter sa nouvelle pièce "Un toit pour toi" à la salle de la Salesse.

Comédie en 4 actes de Viviane Tardel

## Culture et Loisirs : Théâtre et Chant'a Chanat



Vous aimez chanter dans un esprit convivial, alors dès le mois d'octobre **venez rejoindre la chorale CHANT'A CHANAT** dirigée par Isabelle. Les séances de chant auront lieu désormais le mercredi de 19h30 à 21h30, salle du Four à l'étang. Alors n'hésitez pas à venir essayer lors de la **porte ouverte du 5 octobre**. La liste des chansons programmées pour la saison 2022/2023 choisies par les chanteurs, vous sera adressée.

Pour tous renseignements ou pré-inscription merci de contacter Marie GONINET au : 04.73.62.24.50 ou 06.87.58.86.39

## Eco-quartier

Les études pour la construction d'un éco-quartier ont été lancées. Le conseil municipal a missionné la maîtrise d'œuvre.

Les esquisses du projet seront disponibles à l'automne 2022 et des temps de concertation seront mis en place pour faire découvrir ce projet aux habitants.

Les lots devraient être livrés à l'été 2023.

## On rallume le four !

**Dimanche 25 septembre à partir de 8h00**

Cette journée, à l'Étang, sera gourmande grâce aux membres de l'association Les Z'amis du Four et son nouveau président, Christophe Gibiat. Pains au levain, croissants, pains au chocolat, brioches aux pralines et natures, seront cuits dans la nuit du samedi au dimanche pour le début de la vente à 8h00. Les habitants pourront également apporter leurs plats à cuire jusqu'à midi.

L'association est à la recherche de volontaires, si vous souhaitez être de la partie, n'hésitez pas à vous manifester.



## Commission Agriculture & Forêts

**Mardi 11 octobre 18h00**

La Commission Agriculture et Forêts se réunira le **mardi 11 octobre à 18h00 dans la salle du Conseil.**

Un Panneau Pocket sera réalisé ultérieurement pour donner l'ordre du jour.



## L'interview du mois : La Société de pêche de la Vallée du Bédat

Pouvez-vous nous dire ce qu'est une société de pêche exactement et quel est son rôle ?

Tout d'abord nous sommes une **AAPPMA**, Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique. Une importante partie de notre activité est la protection de l'environnement et le reste du temps est consacré à la pratique de la pêche.

Combien de membres êtes-vous et quel est le secteur que vous protégez ?

Nous avons vendu cette année environ 400 cartes de membres.

Notre secteur s'étend de Chanat-la-Mouteyre jusqu'à Gerzat. Nous sommes garants du plan d'eau de la Vallée du Bédat ainsi que son ruisseau le Bédat et ses affluents, le Cordoulet, l'Adrienne, la Saussade, le ruisseau de la Vergne et le Reilhat qui lui est en réserve totale (pêche interdite).

**Les actions de protection sont quotidiennes**, elles sont soit demandées par les communes du secteur, soit par Riom Limagne et Volcans pour Sayat et Chanat, soit par Clermont Métropole pour le reste du secteur. Nous faisons de grosses actions au moins 6 fois par an.

**Pour la partie pêche**, nous effectuons également des alevinages en alevins de truite fario (8400 sujets âgés d'un mois) répartis sur les têtes de ruisseaux provenant de la pisciculture Fédérale de Besse. En truites de tailles nous effectuons 4 lâchers de truites fario dans les ruisseaux et 6 lâchers de truites arc en ciel au plan d'eau, pour une moyenne de 80 kilos.

Si l'on veut adhérer à l'association que devons-nous faire ?

L'AAPPMA est une association non réciprocaire fédérale. C'est-à-dire qu'il faut soit posséder une carte fédérale de pêche avec une option supplémentaire pour pêcher à la Vallée du Bédat, soit prendre une carte directement auprès de l'association.

Nous organisons au minimum une journée de découverte par an.

Pour plus de renseignements :

<https://www.peche63.com/zone-de-peche/aappma-vallee-du-bedat>



## Tu as de 15 à 18 ans et tu as envie de sortir, de découvrir et d'apprendre ? Utilise ton pass Culture !

Le **pass Culture** c'est l'application pour toutes les envies culturelles des jeunes de 15 à 18 ans.

Concerts et festivals, cinéma et spectacles, cours de théâtre, de chant, de dessin, livres et bandes-dessinées,...

Le pass Culture c'est **20 à 30 euros** par an de 15 à 17 ans, puis **300 euros** à 18 ans, à utiliser selon tes envies parmi le catalogue d'offres proposées sur l'application.

Télécharge l'application ou rends-toi sur **passculture.app** pour créer ton compte.

Plus d'infos sur [passculture.fr](https://passculture.fr)

